



Devoirs des enfants envers leurs parents

Par **lena_old**, le **18/10/2007** à **14:10**

Bonjour,
J'ai 27 ans et cela fait 11 ans que je n'ai plus de nouvelles de mon père. Nous n'entretiens aucune relation. Il ne m'a jamais rien apporté et je ne veux pas qu'un jour on me demande de subvenir à ses besoins (frais d'hospitalisation, maison de retraite ou autre...). Ai-je un recours quelconque? Quelles personnes dois-je rencontrer pour effectuer une démarche (avocat, notaire?)
Merci d'avance pour toutes les réponses que vous pourrez m'apporter...